[Épicurisme - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb023_f0447
SourceBoite_023-10-chem | Philodème.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

et sentences de philosophes et de personnalités historiques »; Philodème « se limite aux représentants de son école » et « semble recommander avec prudence les parallèles historiques, à cause de la difficulté que présente leur vérification ». Enfin, Philippson rappelle, à la suite des « Academici Napoletani », que la source de Cicéron, *De officiis*, I, 38 (Panétius), a suivi un modèle analogue et que, « puisque la παρρησία est employée principalement dans les rapports entre maître et disciples, des parallèles avec Philodème se trouvent dans les écrits pédagogiques, par exemple dans Quintilien, II, 2, 5-7 ».

Un peu plus de vingt ans après, Philippson est revenu sur le περὶ παρρησίας en traçant de façon méritoire le profil de Philodème pour la *Realencyclopädie* (1938). Philippson (col. 2467 et suiv.) considère le περὶ παρρησίας comme une « diatribe » et non un écrit scientifique, une de ces nombreuses diatribes écrites par Philodème et différant des diatribes cynico-stoïciennes par leur « empreinte épicurienne ». Puisque d'autres diatribes comme le περὶ κολακείας (*P. Herc.* 222 ou 1675), ou bien le περὶ ὑπερηφανίας (1008) appartenaient à une œuvre de caractère général, περὶ κακιῶν καὶ τῶν ἀντικειμένων ἀρετῶν, et puisque le περὶ παρρησίας (*P. Herc.* 1471) appartenait à l'œuvre περὶ ἠθῶν καὶ βίων et que, selon une hypothèse de Wilke, le περὶ ὀργῆς appartenait aussi à l'œuvre περὶ ἠθῶν, Philippson soutient qu'à l'origine il s'agissait d'une œuvre générale unique, que ce traité et d'autres écrits devaient constituer une unité, que l'adjonction κατ' ἐπιτομὴν ἐκ τῶν Ζήνωνος σχολῶν attestée pour le περὶ παρρησίας pourrait valoir aussi pour les autres écrits, que, par conséquent, ils devraient être considérés comme tirés des leçons de Zénon. La conséquence de cette tentative de systématisation unitaire, c'est que la παρρησία est pour Philippson une ἀρετή — opposée chez Plutarque à la κολακεία — et que l'ὀργή, n'étant ni une κακία ni une ἀρετή, est un ἦθος : le changement du titre (περὶ κακιῶν, περὶ ἠθῶν καὶ βίων, περὶ ἠθῶν) révélerait un « élargissement du plan originel » (2468). Or, la conséquence est trop grave pour que la question puisse être considérée comme d'importance secondaire : nous affirmons tout de suite que le περὶ παρρησίας λόγος — ainsi cité dans le *De ira*, XXXVI, 11 sqq. Wilke, et donc antérieur — ou la περὶ παρρησίας πραγματεία — ainsi selon Crönert, *Kolotes*, p. 127, n. 534, dans le papyrus 1682, donc postérieur au περὶ κολακείας — appartient à l'œuvre περὶ ἠθῶν καὶ βίων, que cette œuvre ne peut être identique à l'autre περὶ κακιῶν καὶ ἀρετῶν, c'est-à-dire

que la παρρησία chez Zénon-Philodème n'est pas traitée comme une vertu opposée à l'adulation (dans ce qui nous reste actuellement du περὶ παρρησίας, on rencontre une fois κολακεύειν et une fois κολακευτικός), mais c'est un ἦθος καὶ βίος, un comportement, un mode de vie, un art conjectural (comme nous allons le démontrer) et, d'autre part, l'ὀργή, s'il est vrai que ce n'est pas un vice ou une vertu, n'est pas non plus un ἦθος, comme le voudrait Wilke, mais un πάθος. Donc, le titre περὶ ἠθῶν καὶ βίων ne peut être une variante de περὶ κακιῶν καὶ ἀντικειμένων ἀρετῶν. Il est évident que dans la conception de Philippson deux choses ont joué un rôle : la façon dont Plutarque a posé le problème et la conviction que l'œuvre de Philodème doit être vue sous le même angle que l'opuscule de Plutarque. D'autre part, les autres écrits de Philodème ne peuvent être considérés comme tirés des leçons de Zénon, si cela n'est pas explicitement attesté, comme pour le περὶ παρρησίας. En 1916, Philippson refusait au περὶ παρρησίας un caractère expressément philosophique ; en 1938, il admettait en général que les diatribes de Philodème devaient avoir un caractère épicurien.

Or, nous pouvons, nous, affirmer d'entrée de jeu que si certains passages de l'opuscule de Plutarque peuvent nous aider à comprendre quelques-uns des fragments de Philodème — et ceci peut être démontré de façon concrète, bien au delà de ce qui a été fait jusqu'à présent, c'est-à-dire de ce qui ressort des références pas toujours exactes d'Olivieri — une telle constatation vaut seulement pour admettre des points de contact avec la problématique liée au concept de παρρησία, telle qu'elle était traitée dans le cercle du Lycée, mais elle ne peut valoir pour la définition de la παρρησία dans le cadre de l'épicurisme, de la doctrine épicurienne. Nous pouvons affirmer que l'ouvrage περὶ παρρησίας a une très nette résonance épicurienne, et qu'elle expose le point de vue — depuis Épicure et Métrodore jusqu'à Zénon et Philodème — de l'école épicurienne sur la liberté de parole conçue comme technique pour l'acquisition de la sagesse et du bonheur. La référence à Épicure et aux καθηγεμόνες n'est pas comparable aux exemples philosophiques qu'on trouve dans le traité de Plutarque : elle signifie que le traité de Zénon-Philodème est une œuvre non pas de diatribe, ou péripatéticienne, mais une interprétation épicurienne du concept de παρρησία, dont la valeur de vertu positive est présupposée à la discussion épicurienne. Il ne faut pas perdre de vue qu'Épicure lui-même avait écrit une œuvre *Sur les modes de vie* (περὶ βίων) et que